

APPEL A PARTICIPATION A UN ESSAI D'INTER-COMPARAISON**CAMPAGNE N°1 – SESSION 6 – SÉRIE 24****Teneur en Liant – Granulométrie – Caractérisation du liant extrait**

La série EAPIC n°23 consacrée à l'étude d'une grave émulsion se termine. Le rapport et l'enquête de satisfaction seront transmis au cours du 1^{er} trimestre 2026 à l'ensemble des participants.

EAPIC vous propose aujourd'hui d'évaluer en 2026 le niveau de pratique des essais suivants (Il est possible de ne réaliser qu'une partie des essais listés ci-dessous) :

- La teneur en liant selon la norme NF EN 12697-1 : 2020
- La granulométrie selon la norme NF EN 12697-2 : 2024
- La pénétrabilité selon la norme NF EN 1426 :2024 sur le liant extrait selon la norme NF EN 12697-3+A1 :2018
- Le point de ramollissement – Méthode Bille Anneau selon la norme NF EN 1427 :2018 sur le liant extrait selon la norme NF EN 12697-3+A1 :2018

En optionnel, il est proposé les essais suivants :

- La détection par spectroscopie infrarouge du solvant résiduel après extraction avec explicitation de la méthode utilisée par les participants.
- La détermination de la matière minérale résiduelle par calcination dans le liant extrait
- Le module complexe IG*I à 15°C et 10 Hz selon la norme NF EN 14770 :2023 sur le liant extrait

Si le nombre de candidats est suffisant, l'essai d'inter comparaison se déroulera selon le planning prévisionnel suivant :

- Mise à disposition des échantillons en avril 2026 ;
- Réalisation des essais et transmission des résultats fin août 2026 ;
- Rapport d'analyse de l'inter comparaison et attestation de participation au cours du 2nd trimestre 2027.

Les lots de granulats et de bitume qui serviront à la confection des corps d'épreuves seront mis à la disposition des laboratoires qui se porteront volontaires. Cette série sera réalisée sur 3 produits différents :

- Un échantillon d'agrégat d'enrobés (AE)
- Un enrobé contenant 40% de cet AE
- Un enrobé sans cet AE

Il sera demandé de réaliser 3 répliques pour chacun des 3 produits cités précédemment.

Les résultats d'essais seront communiqués à EAPIC qui les dépouillera de façon anonyme. Les valeurs des résultats d'essais et l'image de l'ensemble des résultats seront publiés toujours anonymement. Une attestation de participation sera délivrée à chaque laboratoire. La conjonction de l'attestation et de cette publication fournira au laboratoire un moyen de démontrer son aptitude à la réalisation de ces essais.

Le coût de participation à l'expérience, qui est un coût indicatif, fonction du nombre final de participants, sera compris entre 1 000 et 1 400 € H.T par opérateur.

Les candidatures sont attendues au plus tard pour le **6 mars 2026**. Pour manifester votre intention de participation, le formulaire ci-joint est à retourner complété.